

DESSINS INÉDITS DE CHÉLONIENS  
TIRÉS DES MANUSCRITS DE COMMERSON,

PAR M. LÉON VAILLANT.

Dans une note publiée en 1896<sup>(1)</sup>, M. Oustalet a fait connaître, d'après les dessins de Philibert Commerson et les manuscrits de Desjardins, plusieurs Oiseaux de l'île Maurice, Oiseaux actuellement perdus, et a insisté sur l'importance de ces précieux documents pour compléter nos connaissances sur la faune de cette île. Parmi ces dessins s'en trouvent un certain nombre représentant quelques Reptiles; M. Alphonse Milne Edwards a bien voulu me les remettre, et plusieurs d'entre eux offrent un véritable intérêt.

Tous ont été exécutés par Jossigny; ils ne contiennent pas moins de dix-sept figures, se rapportant toutes à des Chéloniens. Les localités sont données à propos de chacune des espèces, sauf pour deux d'entre elles.

De ces dernières, qui portent, de la main de Commerson, l'indication *communicata*, l'une appartient très vraisemblablement à ces Tortues gigantesques d'Aldabra, du groupe du *Testudo elephantina*, Duméril et Bibron, mais c'est un individu excessivement jeune. Il est donné vu de côté et par-dessous; dans ce dernier croquis, on constate que l'artiste a hésité pour figurer les pattes postérieures rétractées ou sorties, ce qui prouve assez que l'étude était faite d'après le vivant; il s'est décidé pour la première manière, afin de copier, peut-on croire, plus exactement la nature. L'animal, de grandeur naturelle (*sub magnitudine naturali*), mesure 80 millimètres de long sur 61 millimètres de large et 52 millimètres de haut, en n'ayant égard qu'aux dimensions de la carapace.

L'autre *species communicata* est une Sternothère. La carapace vue par-dessus et par-dessous se trouve seule représentée *ad naturæ typum* évidemment d'après le sec; sa longueur est de 135 millimètres, la largeur de 93 millimètres. Si la détermination générique ne laisse aucun doute, il est par contre plus difficile de préciser l'espèce, bien qu'on ne puisse guère hésiter qu'entre les *Sternothærus nigricans*, Donndorf, et *S. castaneus*, Gray, Tortues d'ailleurs assez voisines l'une de l'autre pour que des herpétologistes très autorisés ne les croient pas spécifiquement distinctes. La contraction du plastron à la naissance du lobe postérieur peut porter à admettre qu'il s'agit plutôt de la première espèce, mais en l'absence de renseignements sur l'écaillage de la tête et sur la couleur de l'iris, la détermination ne peut être donnée sans réserves. Ces deux Sternothères ne sont pas rares à Madagascar.

(1) E. Oustalet, *Note sur la faune ornithologique éteinte des îles Mascareignes, d'après des documents inédits.* (Bull. Mus. d'Hist. Nat., 1896, T. II, p. 220-226, Séance du 30 juin.)

C'est de cette localité que sont figurées deux autres espèces. L'une est désignée : «la Belle Tortue terrestre de Fort-Dauphin, prise d'un sujet de moyenne grandeur»; au dos se lit, en tête d'une diagnose latine détaillée, le tout de la main et signé de Commerson : «la Belle Tortue Malgache»; et au bas : «c'est une espèce terrestre». La figure permet de reconnaître facilement le *Testudo radiata* Shaw; sa longueur étant de 240 millimètres à 250 millimètres, on peut en conclure que le dessin est de grandeur natu-

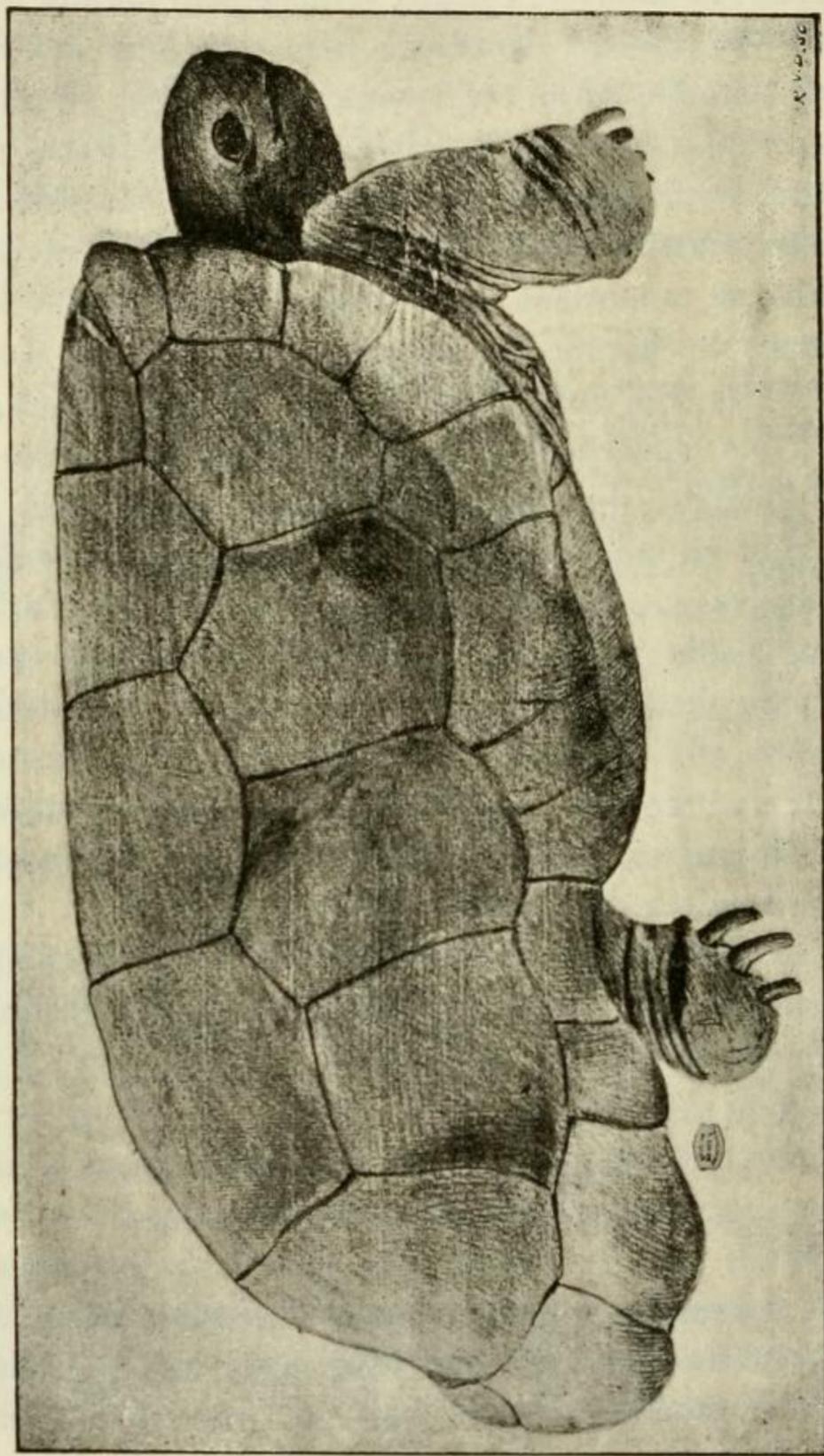


Fig. 1.

relle. Daudin, d'une part, Duméril et Bibron, d'autre part, citent, d'après des manuscrits de Commerson, l'un la «jolie Tortue terrestre de Madagascar», les seconds un *Testudo madagascariensis*. Ces synonymies ne peuvent être empruntées au dessin dont il est question en ce moment, car la diagnose

latine, reproduite par le premier auteur, n'est pas conforme à celle placée ici au revers et dont il a été parlé plus haut. S'il eût vu au reste cette figure si exacte, il n'eût pas hésité, comme il le fait, à l'assimiler à sa Tortue *coui*. On ne trouve pas davantage le nom latin cité par les auteurs de l'Erpétologie générale.

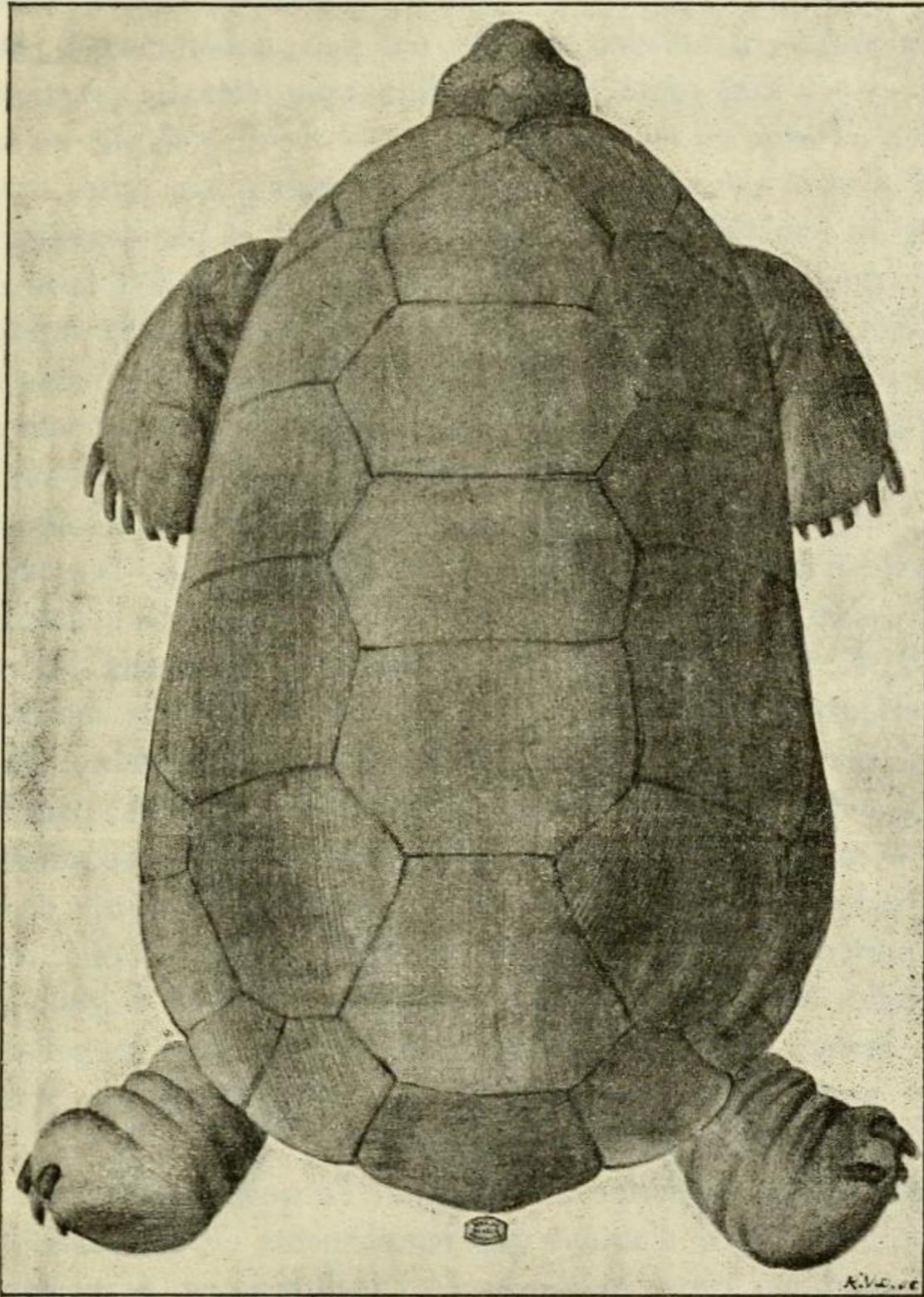


Fig. 2.

L'autre dessin, sous la désignation de : « Petite Tortue de Terre du fort Dauphin (à Madagascar) », représente « en grandeur naturelle » un *Pelomedusa galeata* Shoepff, long de 175 millimètres, large de 130 millimètres; les cinq ongles aux pattes postérieures, qui avaient engagé Duméril et Bibron à créer pour cette espèce le genre *Pentonyx*, sont très exactement figurés. Bien que ce Chélonien pleurodère soit placé dans les Élodites ou Tortues de marais, que la forme déprimée de leur carapace et jusqu'à un certain point

la conformation des doigts indiquent pour ces animaux des habitudes quelque peu aquatiques, les voyageurs, et il en est de même pour les Sternothères, s'accordent à dire qu'on les rencontre le plus souvent loin des cours d'eau; les termes employés par Commerson montrent qu'il avait déjà fait cette remarque.

Les deux dernières Tortues représentées occupent, l'une deux, l'autre quatre planches; il est clair qu'elles ont paru à Commerson, la seconde surtout, et non sans cause, des plus dignes d'intérêt. La première est dénommée : « Tortue de mer de Rodrigue, — dessin pris sur un sujet médiocre et d'après nature », en réunissant les suscriptions mises sur les deux planches où l'animal, en chair, est vu de côté et par-dessous. C'est un *Chelonia*, que la présence d'un seul ongle aux pattes doit faire rapporter au *Chelonia Mydas* Linné, et son système de coloration à la variété *virgata*.

Enfin les quatre autres planches sont consacrées à la « Tortue de Terre de Rodrigue ». Sur trois d'entre elles, in-folio, la bête est vue de profil (fig. 1), par-dessus (fig. 2) et par-dessous (fig. 3). La dernière planche (fig. 4), sur demi-feuille, est consacrée à des études anatomiques : « Os de la Teste d'une Tortue de Terre (De Rodrigue). A, l'ensemble de la Teste; B, *idem* vu de face, sans la mâchoire inférieure; C, la mâchoire inférieure; D, E, pièces de corne qui chaussent ou revêtissent les mâchoires (D) supérieure et inférieure (E). Dans la fig. A, les deux mâchoires sont vues avec ce revêtement et dans les fig. B et C sans j-celuy. » Ces détails d'ostéologie doivent être sans doute de grandeur naturelle; pour les autres dessins, la carapace y mesure 420 millimètres de long, 200 millimètres de haut, 240 à 250 millimètres de large; l'indication « réduite de moitié », qu'elles portent, fait voir que l'individu était de grande taille, car sa longueur réelle, 840 millimètres, se rapproche beaucoup de celle du spécimen du *Testudo Vosmaeri* Fitzinger, aujourd'hui dans les collections du Muséum, après avoir appartenu à celles des Genovéfains, et se trouve jusqu'ici le plus grand exemplaire connu<sup>(1)</sup>.

A quelle espèce rapporter cette Tortue? La question ne laisse pas que d'être embarrassante, d'autant que les éléments de comparaison se réduisent à quelques rares spécimens de l'île Rodriguez épars dans divers musées.

Le plastron (fig. 3) ne montre que dix plaques cornées, la onzième, l'intergulaire, ferait défaut. On sait qu'elle est considérée<sup>(2)</sup> comme caracté-

(1) Léon Vaillant, 1893, *Les Tortues éteintes de l'île Rodrigue, d'après les pièces conservées dans les galeries du Muséum*. (Centenaire de la fondation du Muséum d'Histoire naturelle, p. 255-288, 3 pl.)

(2) D'après l'examen du plastron chez le *Testudo Sumeirei* Sauzier, M. Hans Gadow (*Trans. Zool. Soc. London*, t. XIII, p. 317) pense qu'il ne faut plus regarder comme formelle la loi posée par M. Günther, à savoir, que les Tortues gigantesques des Mascareignes seraient caractérisées par la gulaire unique, jointe

ristique des Tortues géantes des Mascareignes; mais, dans certains cas, cette plaque peut avoir de faibles dimensions et devenir peu apparente; il en est ainsi pour l'individu type du *Testudo peltastes* Duméril et Bibron, dont la carapace est conservée au Muséum d'histoire naturelle. La plaque nuchale manque, caractère des Tortues de ces mêmes îles. Rien ne vient donc infirmer l'origine donnée par Commerson. Mais l'individu peut-il être identifié au *Testudo Vosmaeri* Fitzinger, ou au *Testudo peltastes* Duméril et Bibron, seules espèces jusqu'ici connues de Rodriguez?

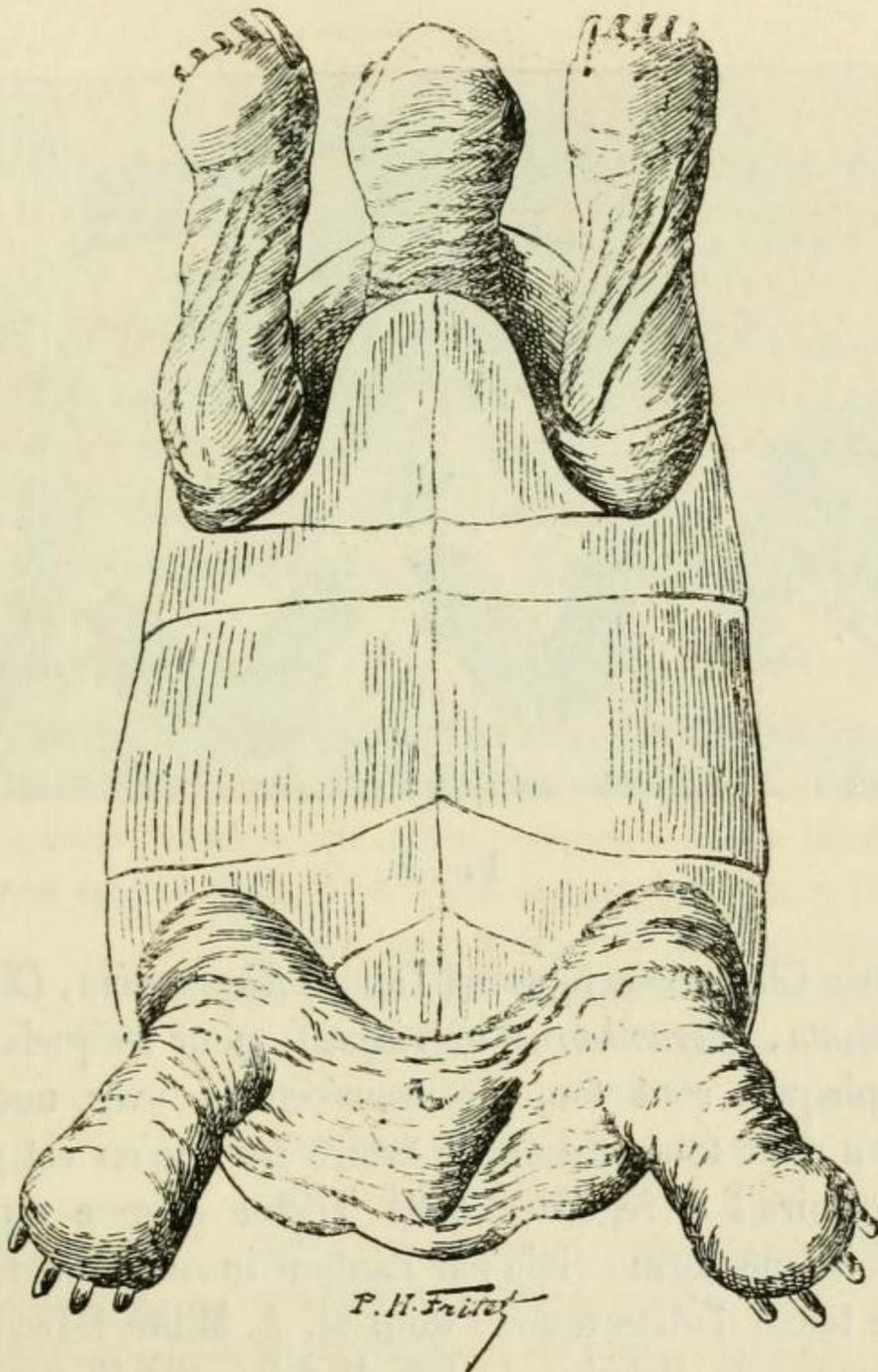


Fig. 3.

Le profil de la dossière droite presque horizontal, non relevé en dos d'âne antérieurement, son contour peu rétréci, plus régulièrement ovalaire en avant, son limbe non retroussé au-dessus des membres postérieurs, la grande largeur proportionnelle de la première plaque vertébrale, rapprochent évidemment cette figure plutôt du *Testudo peltastes* que de l'autre

à l'absence de nuchale. Les éléments d'étude que M. Gadow a eus en main ne sont peut-être pas suffisants pour être aussi affirmatif.

espèce; cependant la dossière n'offre pas non plus la moindre trace de courbure en avant et en bas, comme chez ce dernier. Le plastron, d'un autre côté, présente un caractère, non sans importance, que nous ne trouvons ni sur l'une ni sur l'autre de ces Tortues; la plaque cornée abdominale est relativement beaucoup moins développée, car sa longueur, prise à la suture médiane, y atteint très peu plus du quart (exactement  $\frac{3}{11}$ ) de la longueur du plastron, tandis que, chez le *Testudo Vosmaeri*, elle en occupe les  $\frac{3}{8}$ , plus du tiers, et chez le *Testudo peltastes*  $\frac{5}{11}$ , près de moitié<sup>(1)</sup>.

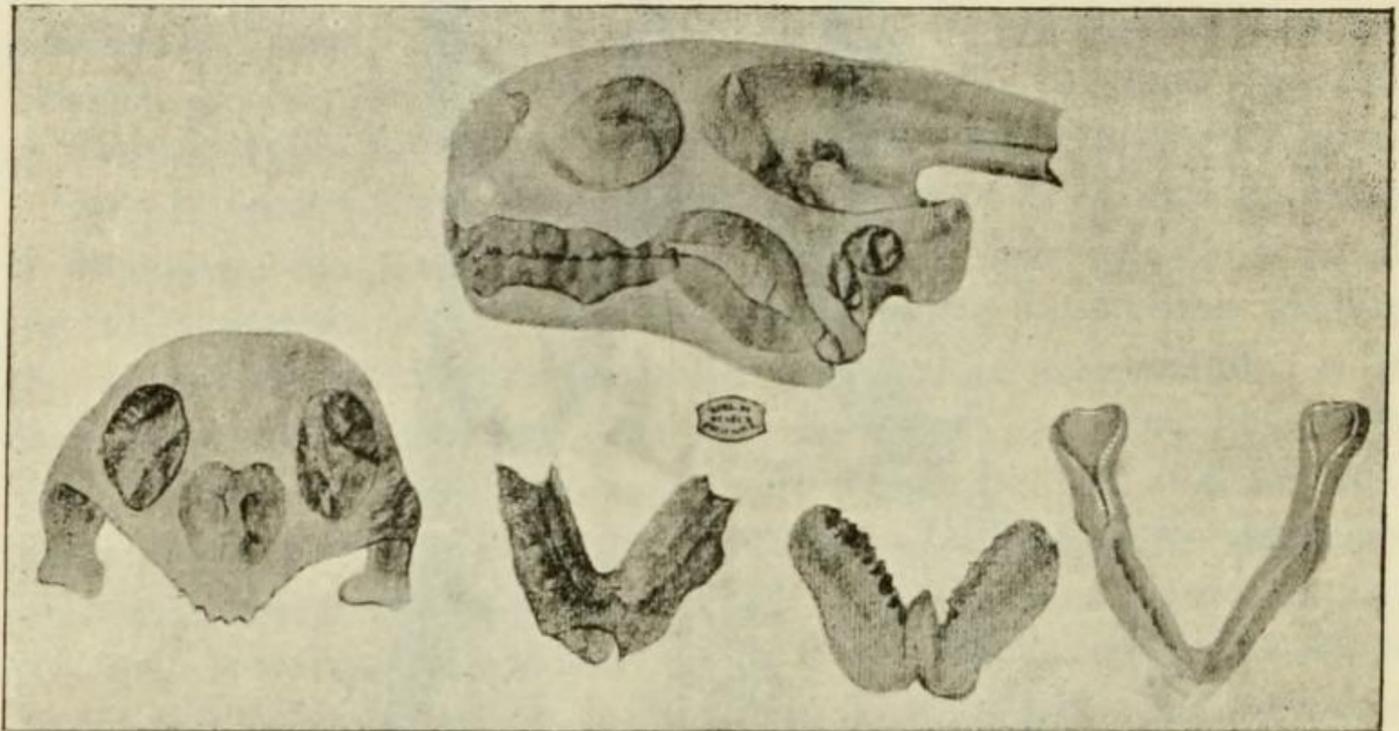


Fig. 4.

Chez les autres Chéloniens figurés (*Testudo Elephantina*, *Chelonia Mydas*, *Pelomedusa galeata*, *Sternotherus nigricans*), pour lesquels est donné le plastron, les plaques sont toujours représentées avec une très grande exactitude; on a donc toute raison de croire qu'il n'en est pas autrement ici, ce qui conduirait à regarder cette Tortue comme espèce distincte. Serait-ce la troisième forme citée par l'auteur inconnu, mais certainement doué d'un rare talent d'observation, dont M. A. Milne Edwards a si heureusement retrouvé la *Relation de l'île Rodrigue*<sup>(2)</sup>? Il sera juste, si on admet la conclusion à laquelle nous sommes ainsi amenés, de nommer l'animal *Testudo Commersoni*, pour rappeler l'éminent voyageur auquel la connaissance en est due. Toutefois la découverte de pièces originales confirmant le bien-fondé de cette manière de voir serait désirable.

Commerson ne paraît avoir jamais été personnellement à l'île Rodrigue;

(1) Voir L. Vaillant, 1893, *loc. cit.* : pl. II, fig. c et pl. III, fig. c.

(2) A. Milne Edwards, 1874, *Nouveaux documents sur l'époque de la disparition de la faune ancienne de l'île de Rodrigue* (*Ann. Sc. Nat.* 6<sup>e</sup> Sér. T. II, article n<sup>o</sup> 4, page 10).

cette Tortue de terre aussi bien que la Tortue de mer étaient sans doute importées à Maurice, ce qui s'expliquerait, puisque nous savons, d'après les documents consignés par M. A. Milne Edwards dans son travail déjà cité, que des milliers de Tortues, surtout terrestres, mais aussi marines, furent, de 1759 à 1761, transportées de la première de ces îles à la seconde. Ces arrivages se continuaient peut-être au temps de Commerson, quoique, dès 1761, au dire de l'abbé Pingré<sup>(1)</sup>, ces Reptiles y fussent devenus rares, surtout les individus de grande taille.

*SUR UN COLÉOPTÈRE NOUVEAU DE LA FAMILLE DES LYCTIDES,*

PAR P. LESNE.

La famille des Lyctides, au sens restreint du mot, c'est-à-dire en en excluant les *Hendecatomus*, constitue, parmi les Coléoptères, un petit groupe fort homogène, et il y a grand intérêt à faire connaître les formes de cette famille s'écartant tant soit peu du type habituel. Tel est le cas pour l'espèce suivante, qui fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle.

**Lyctus cornifrons** nov. sp.

L. 2 1/2 mill. Elongatus, subparallelus, rufescens, parum nitidus, elytris dilu-  
tioribus. Caput transversum, fronte minutissime reticulato, utrinque bidentato,  
medio cornu compresso, elevato, sat acuto instructo; clypeo brevi, antice late  
emarginato, angulis anticis acutissimis. Oculi magni, globosi, prominentes. An-

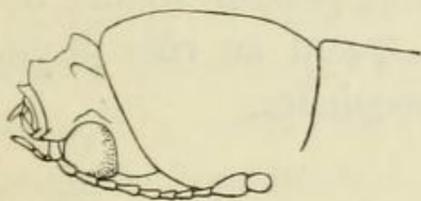


Fig. 1.

*Lyctus cornifrons* Lsn.

(Tête vue de trois quarts.)

tennæ basim prothoracis haud attingentes, articulo  
tertio articulis sequentibus funiculi longiore, ar-  
ticulo primo clavæ ad apicem gradatim dilatato,  
leviter elongato, secundo minore, subcirculari.  
Labrum brevissimum, vix perspicuum. Mandibulæ  
parvæ, haud prominentes, apice sat graciles. Pro-  
thorax vix elongatus, antice leviter dilatatus, angu-  
lis anticis rotundatis, posticis rectis, acutis, minute  
spiniformibus, lateribus subrectis, vix sinuatis,  
haud marginatis, postice minutissime serrulatis;

marginæ anteriore rotundato, medio brevissime bilobato (lobis leviter reflexis), pos-  
teriore medio recto, ad angulos a basi elytrorum divergente; supra medio longitu-  
dinaliter impressum, minutissime reticulatum, pilis brevissimis, densis, crassis,  
claviformibus antice et lateraliter hirsutum; infra pleuris reticulatis. Scutellum  
transversum, rectangulum. Elytra parallela, antice truncata, postice conjunctim  
rotundata, prothoracis basi parum latiora, prothorace haud triplo longiora; leviter  
punctato-striata, striis internis obsolete; pilis erectis minutissimis haud aperte

(1) Voir la citation du journal manuscrit de cet astronome reproduite dans mon travail de 1893, p. 267.